

ADRESSES ET N° UTILES

Pour toute urgence, appelez le — — —	112
n° prioritaire sur le téléphone portable	
n° fonctionnant aussi sur le téléphone fixe	
SAMU	15
Pompiers	18
Police	17
Gendarmerie de Dombasle	03 83 48 20 47
Centre anti poison de Nancy	03 83 32 36 36
ERDF urgence dépannage électricité	09 72 67 50 54
SAUR distribution de l'eau	03 55 66 45 00
Trésorerie de St Nicolas de Port	03 83 48 11 46
SOS Amitié Lorraine	03 83 35 35 35
Correspondant Est Républicain	06 47 38 98 09
Mme BERNARDIN Mélanie	
Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois	03 83 45 23 32 www.cc-seletvermois.fr
Syndicat Intercommunal des Eaux (S.I.E)	03 83 46 52 78
Du plateau du Vermois	
Mairie de Coyviller	03 83 46 65 98
3 rue de la mairie	

Pour rappel : horaires de la permanence de mairie hors vacances :
Le mardi de 9 h à 17 h (pause repas entre 12 h et 14 h), le samedi
matin de 8 h à 9 h 30.



COYVILLER INFOS

Juillet 2017

MOT DE M. LE MAIRE

Un gros changement va avoir lieu d'ici quelques temps avec le passage en technologie leds de l'éclairage public sur la totalité du village . Vos rues ne seront plus éclairées de la même manière, de grosses économies vont être réalisées, malgré un investissement important. Un choix mûrement réfléchi par la municipalité, un pas de plus dans la communauté de communes avec le groupement de commande, pour l'environnement et notre planète.

L'été s'est bien installé, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Bernard ARNOLD



TRAVAUX REALISÉS EN 2016



- Révision du POS /PLU : 5 099 €
- Plantations d'arbres, 1ère partie : 1 796 €
- Remplacement de l'Eclairage public : 1 632 € (en photo : d'hier à aujourd'hui !)
- Matériel communal : 607 €



Le résultat 2016 de la section d'investissement est excédentaire de 37 733 €, complété :

- ◇ du report déficitaire de la section d'investissement 2015 de 37 459 €
- ◇ des restes à réaliser de :
 - 12 200 € pour le remplacement de l'éclairage public,
 - 10 000 € pour les travaux de mise en accessibilité de la mairie et de l'église
 - 3 500 € pour les plantations d'arbres et 4 800 € pour le PLU
- ◇ des produits à recevoir de + 2 325 € pour les plantations d'arbres et l'éclairage public.

le déficit global cumulé est donc de 27 901 €.



Quelques chiffres :

Administration

Pays France

Région

Grand Est

Département

Meurthe-et-Moselle

Forme

Communauté de communes

Siège

Saint-Nicolas-de-Port

Communes

16

Président

David Fischer

Date de création

13 juillet 2001

Code SIREN

245 400 189

Démographie

Population

29 520 hab. (2014)

Densité

215 hab./km²

Géographie

Superficie

137,58 km²

Liens

Site web

cc-seletvermois.fr [archive]

Vous pouvez retrouver toutes les informations de notre Communauté de Communes dans le bulletin Bleu, Blanc, Vert que vous recevez régulièrement dans votre boîte aux lettres ou sur le site

DU MATERIEL ET DES HOMMES

L'entretien de la route des Raillies nécessite un gros investissement. En attendant les travaux qu'il faudra entreprendre, nous avons fait appel aux agriculteurs exploitants des terrains à Coyviller. Ils ont répondu présents avec du matériel et des bras pour combler les endroits les plus abimés.

Sans leur aide, le travail aurait été plus fastidieux.

Nous leur disons un grand merci !



Consommation d'eau en période de sécheresse

Le Préfet de Meurthe et Moselle fixe un cadre pour la limitation provisoire d'eau en cette période de sécheresse :

- ◇ Interdiction de laver les voitures, les terrasses, les façades,
 - ◇ Interdiction entre 9 h et 20 h pour l'arrosage des pelouse,
 - ◇ Même notification pour les jardins potagers avec arrosage manuel uniquement,
 - ◇ Interdiction du remplissage des piscines.
- Nous comptons sur vous.

L'affectation du résultat 2016 dans le budget primitif 2017 :

Une partie de l'excédent de fonctionnement cumulé de 89 085 €, soit 27 901 €, a été affecté au budget 2017 au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour couvrir le déficit cumulé de la section d'investissement. L'excédent de fonctionnement reporté au budget 2017 est donc de 61 184 €.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – section de fonctionnement

En 2016, les dépenses de fonctionnement restent stables, elles s'élèvent à 69 461 € contre 69 761 € en 2015.

Les recettes de fonctionnement en 2016 s'élèvent à 105 800€.

93.15 % des recettes de fonctionnement de la commune proviennent des impôts et taxes et des dotations de l'état. Ces dernières ont encore baissé de 1 469 € par rapport à 2015.

Le résultat de fonctionnement 2016 est excédentaire de 36 339 € et s'ajoute à l'excédent de fonctionnement reporté de 2015 de 52 746 €.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le dossier a pris un peu de retard auprès du cabinet Espaces et Territoires dû à une surcharge de travail. Le dossier sera transmis en septembre, pour examen par les Personnes Publiques Associées. Le PLU pourra être arrêté en Octobre. Suivent 3 mois de consultation incompressibles par ces mêmes Personnes. L'enquête publique aura lieu sur janvier/février pour une approbation dès le mois d'avril, le temps que le commissaire enquêteur rende son rapport et d'apporter les dernières modifications.

QUELQUES INFORMATIONS

LA CARTE D'IDENTITE

Votre Mairie n'est plus habilité à vous fournir vos cartes d'identité ou passeport. Vous pouvez maintenant la demander en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone :

1- Vous créez un compte personnel sur le site de l'agence nationale <http://predemande-cni.ats.gouv.fr/> et vous saisissez votre état civil et votre adresse.

2 - Un numéro de pré-demande vous est donné. Vous vous rendez dans une Mairie équipée de bornes biométriques. Les plus proches pour nous : Jarville ou Lunéville. Vous pouvez prendre rendez-vous afin d'éviter les files d'attente (autres mairies sur le site de la Préfecture).

3 - Vous vous y présentez avec les pièces justificatives demandées. Vos empreintes digitales seront prises.

4 - Vous retirerez votre carte d'identité dans la Mairie où vous avez fait la demande

Vous pouvez aussi vous présenter à la Mairie de votre choix qui fera le nécessaire.

Votre enfant part en voyage sans vous à l'étranger

Les autorisations de sortie du Territoire sont redevenues obligatoires : Une démarche simple accessible en ligne pour protéger vos enfants et lutter contre la menace terroriste sur www.service-public.fr:particuliers/vosdroits/F1922



Le départ en vacances approche

Quelques conseils pratiques (toujours les mêmes ...)

- Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile lors des patrouilles habituelles dans le cadre de l'opération tranquillité vacances,
- Informez vos voisins et amis de votre départ,
- Transférez vos appels sur votre portable ou sur une autre ligne,
- Faites ouvrir vos volets, vider votre boîte aux lettres ou programmez l'allumage de lumière ou télévision ...
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux, n'y publiez pas non plus vos photos de vacances avant votre retour.

Une Rose un Espoir / Pour que les autres vivent

Cette randonnée caritative, sur 43 communes de notre région a permis à **Une rose un espoir** de verser cette année 18 554 € au Comité départemental de la Ligue Contre Le Cancer contre 12 065 € en 2016.

Un grand merci à vous de la part de
l'association



Horaires Mairie : pour rappel les heures de permanence de la mairie sont le mardi de 15h à 17h et le samedi de 8h à 9h30.

La mairie sera fermée les samedis du 15 juillet au 26 août ainsi que le mardi 8 août 2017 inclus

Les sacs jaunes : Ils sont toujours à votre disposition en Mairie, vous pouvez les retirer les jours de permanence.

CANICULE : Soyez vigilants avec vos voisins seuls , âgés ...
 N'hésitez pas à appeler le 15 en cas de malaise.
 Ci-dessous les consignes habituelles en cas de fortes chaleurs

**VAGUES DE CHALEUR,
 DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE**

MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER

MANTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOLETS LE JOUR

DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES

MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE

NE PAS BOIRE D'ALCOOL

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

**EN CAS D'URGENCE,
 APPELEZ LE 15**

Ministère des Solidarités et de la Santé
 Santé - Jeunesse - Éducation - Réinsertion Professionnelle



Améliorons notre VIE QUOTIDIENNE et celle de nos voisins

Brûlage des déchets à l'air libre : Interdit. Il existe des composteurs individuels ou des déchèteries.

Travaux bruyants—Petit rappel : L'usage des machines bruyantes (tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses ...) est autorisé :

- Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Entretien des trottoirs : Un petit peu de courage pour arracher les mauvaises herbes.

Utilisation des pétards : Elle est interdite par les particuliers sur la voie publique ou en direction de la voie publique.

Ça s'est passé à COYVILLER

Course de voitures à pédales organisée par les Foyers Ruraux du Vermois



Marche du 1er Mai organisée par le Lyons Club et la commune de Rosières aux Salines : Repas et repos bien mérités en musique

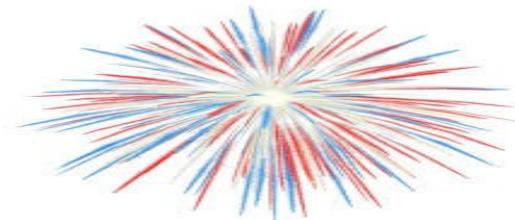


Encore un essaim d'abeilles en forme de coeur



MANIFESTATION A VENIR

13 juillet 2017 : Traditionnel barbecue et feu d'artifice organisés avec l'Association Les Cuveaux.



- 14 juillet 2017 : concours de pétanque organisé par l'association les cuveaux
- 16 septembre 2017 Balade Retro Légende de passage à Coyviller en début d'après-midi.
- Sortie du CCAS offerte aux personnes de plus de 65 ans mais ouverte à tous . Elle se déroulera le dimanche 24 septembre 2017 au cabaret le Belcour à Saint Nabord
- Dimanche 1er octobre : Brocante traditionnelle.
- Samedi 11 novembre 2017 à 11 heures: Cérémonie de l'Armistice 1918 au cimetière.

ÉTAT CIVIL

26 février 2017 : Décès de Monsieur Charles RATTAIRE

26 juin n2017 : Décès de Madame Colette PARFAIT

EVENEMENTS PLUS HEUREUX ET EXCEPTIONNELS POUR NOTRE PETIT VILLAGE DE L'AMOUR

4 mariages entre le 2 janvier 2016 et le 31 décembre 2016

